

Paris, le 06 avril 2020



**Monsieur Xavier Bertrand**  
**Président de la Région des Hauts-de-France**  
**115 avenue du Président Hoover**  
**Lille**

---

**Alain-Romain NITKOWSKI**  
**Secrétaire national**

---

**Réf:** AR-N/FY/10/2020

**Objet :** fracture numérique dans  
la voie professionnelle

**Affaire suivie par :**  
Fabrice COSTES  
snetaa.lille@free.fr  
06 09 93 90 77

Monsieur le Président de Région,

La crise sanitaire exceptionnelle que traverse notre pays n'est pas sans conséquences graves sur le service public d'éducation.

Dès la fermeture des établissements scolaires, le SNETAA-FO, premier syndicat de la voie professionnelle publique, a assuré Monsieur le Ministre et Mesdames et Messieurs les Recteurs des différentes académies, que les Professeurs de Lycée Professionnel n'abandonneraient les élèves dont ils ont la charge au quotidien.

Depuis maintenant trois semaines, ces enseignants ont mis en œuvre tout ce qu'il leur était possible de faire pour maintenir le lien avec leurs élèves qu'ils savent être les plus fragiles de notre système scolaire. Ils continueront bien entendu à le faire autant qu'il le faudra.

Cette continuité pédagogique passe essentiellement par l'utilisation du numérique et nécessite que tous les acteurs, des enseignants aux élèves, possèdent au minimum un ordinateur et une connexion aux réseaux de communication.

Les dispositifs d'envoi de documents par voie postale localement mis en place et qui sont amenés à se multiplier pour palier à l'absence de matériel ou possibilité de connexion des élèves, ne seront jamais aussi efficaces et rapides que ceux basés sur le numérique.

Ainsi, une attention particulière de la part des décideurs doit être portée sur la fracture numérique cruellement présente dans la région des Hauts-de-France.

Beaucoup de nos collègues et de Chefs d'établissement de la voie professionnelle nous font état des très grosses difficultés rencontrées, notamment par les élèves des classes de CAP et les primo-arrivants, pour suivre les enseignements à distance.

Plusieurs raisons sont évoquées : l'absence de matériel (ordinateur, tablette, smartphone...) pour accéder aux ressources numériques mais aussi des problèmes financiers qui empêchent les familles précaires de payer les abonnements aux fournisseurs d'accès à internet via les réseaux filaires ou 4G. Les élèves primo-arrivants qui ont des outils numériques privilégient l'utilisation de leur forfait internet pour communiquer avec leur famille.

Aussi, Monsieur le Président de Région, nous souhaiterions savoir quels dispositifs pour aider les élèves les plus fragiles de la voie professionnelle publique, la région des Hauts-de-France a-t-elle ou va-t-elle mettre en œuvre pour réduire le plus possible cette fracture numérique ?

Veillez recevoir, Monsieur le Président de Région, nos plus respectueuses salutations.

**Alain-Romain NITKOWSKI , secrétaire national**

**Patrick DELAITRE, secrétaire de l'académie d'Amiens**

**Fabrice COSTES, secrétaire par intérim de l'académie de Lille**